



Belgian  
Feed  
Association

---

## Protocole des mesures d'hygiène

Pour la livraison des aliments alimentaires en cas de peste porcine

Update 24/09/2018

## Protocole des mesures d'hygiène pour la livraison des aliments alimentaires en cas de peste porcine

Le protocole des mesures d'hygiène décrit les mesures à prendre pour lutter la peste porcine africaine. Comment deviez-vous appliquer ce protocole ?

- Étape 1: revoir complètement le protocole des mesures d'hygiène
  - o Déterminez quelles activités s'appliquent à votre entreprise
  - o Déterminez la zone dans laquelle vos clients (= éleveurs de porcs) se trouvent
  - o Déterminez quelles mesures vous devez mettre en œuvre pour votre entreprise et appliquer celles-ci rigoureusement
- Étape 2: parcourez les annexes 1 jusqu'à 7
  - o Déterminez quelles mesures supplémentaires s'appliquent pour votre entreprise et mettez-les en œuvre

**ANNEXE 1** : Mesures d'hygiène à respecter lors de la livraison d'aliments : Équipements

**ANNEXE 2** : Règles générales pour la livraison d'aliments aux exploitations agricoles en cas de peste porcine

**ANNEXE 3** : Exemple d'un registre du transporteur

**ANNEXE 4** : Mesures spécifiques liées au cas de peste porcine

**ANNEXE 5** : Déclaration Nettoyage et désinfection

**ANNEXE 6** : Liste des stations de lavage

**ANNEXE 7** : Procédure de destination des véhicules

Processus	Mesures en plusieurs phases :				
	PHASE 1 (Temps de paix)	PHASE 2 (menace) Sangliers sauvages contaminés	PHASE 3 (crise) Exploitation porcine contaminée en Belgique		
		Mesures dans la zone de surveillance (Belgique et/ou l'étranger)	Vert (Entreprises avec porcs en dehors de la zone de surveillance / entreprises sans porcs dans la zone de surveillance)	Orange (Entreprises avec porcs dans la zone de surveillance)	Rouge (Entreprises avec porcs dans la zone de protection, zone de 3 km)

### A. Transport des éléments principaux : matières premières, prémélanges et additifs

Par bateau / train Par camion (certifié FCA ou équivalent)	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque
	Pas de risque	Désinfection des pneus et des passages de roue des véhicules provenant des pays contaminés avant d'entrer sur le terrain industriel	Désinfection des pneus et des passages de roue en entrant sur le terrain industriel	Désinfection des pneus et des passages de roue en entrant sur le terrain industriel	Désinfection des pneus et des passages de roue en entrant sur le terrain industriel
Fourrage grossier / matière première venant d'une entreprise industrielle (non-certifié FCA ou équivalent)			Ne pas autoriser les véhicules provenant des exploitations agricoles des zones oranges / rouges	Ne pas autoriser les véhicules provenant des exploitations agricoles des zones oranges / rouges	Ne pas autoriser les véhicules provenant des exploitations agricoles des zones oranges / rouges
					Transport seulement permis par les corridors prescrits
	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque	Transport spécialisé	Transport spécialisé permis par les corridors prescrits

### B. Processus de production

Production des aliments pour animaux	Pas de risque				
--------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Processus	Mesures en plusieurs phases :				
	PHASE 1 (Temps de paix)	PHASE 2 (menace) Sangliers sauvages contaminés	PHASE 3 (crise) Exploitation porcine contaminée en Belgique		
		Mesures dans la zone de surveillance (Belgique et/ou l'étranger)	Vert (Entreprises avec porcs en dehors de la zone de surveillance / entreprises sans porcs dans la zone de surveillance)	Orange (Entreprises avec porcs dans la zone de surveillance)	Rouge (Entreprises avec porcs dans la zone de protection, zone de 3 km)

### C. Transport des produits finis

Entrée sur le terrain industriel	Pas de risque	Désinfection des pneus et des passages de roue en entrant sur le terrain industriel	Désinfection des pneus et des passages de roue en entrant sur le terrain industriel	Désinfection des pneus et des passages de roue en entrant sur le terrain industriel	Désinfection des pneus et des passages de roue en entrant sur le terrain industriel
Remplissage du vraquier Pendant le trajet	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque
	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque	Avant de quitter la zone orange, nettoyer le véhicule à l'extérieur et le désinfecter auprès d'une station de nettoyage de citernes	Avant de quitter la zone rouge, nettoyer le véhicule à l'extérieur et le désinfecter auprès d'une station de nettoyage de citernes
Nettoyer les véhicules à l'extérieur sur un terrain industriel ou auprès d'un tiers reconnu (selon le protocole)	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque	Pas de risque

### D. Livraison du produit fini (matières premières, prémélanges, aliments composés) à l'éleveur où des porcs sont présents

Entrée dans les sites	Pas de risque	Désinfection des pneus et des passages de roue à l'entrée dans le site	Désinfection des pneus et des passages de roue à l'entrée dans le site	Désinfection des pneus et des passages de roue à l'entrée dans le site	Désinfection des pneus et des passages de roue à l'entrée dans le site
-----------------------	---------------	--	--	--	--

<u>Processus</u>	<u>Mesures en plusieurs phases :</u>				
	<b>PHASE 1 (Temps de paix)</b>	<b>PHASE 2 (menace)</b> Sangliers sauvages contaminés	<b>PHASE 3 (crise)</b> Exploitation porcine contaminée en Belgique		
		<b>Mesures dans la zone de surveillance (Belgique et/ou l'étranger)</b>	<b>Vert</b> (Entreprises avec porcs en dehors de la zone de surveillance / entreprises sans porcs dans la zone de surveillance)	<b>Orange</b> (Entreprises avec porcs dans la zone de surveillance)	<b>Rouge</b> (Entreprises avec porcs dans la zone de protection, zone de 3 km)
<b>Désinfectant</b> <b>Tuyau de déchargement</b> <b>Dépoussiéreurs<sup>1</sup></b>	Pas de risque	Selon le protocole	Selon le protocole	Selon le protocole	Selon le protocole
	Pas de risque	Selon le protocole	Selon le protocole	Selon le protocole	Selon le protocole
	Pas de risque	Silos dédiés ou à usage unique	Silos dédiés ou à usage unique	Silos dédiés ou à usage unique	Silos dédiés ou à usage unique
<b>Équipements de protection individuelle</b>	Aucun (car pas de risque)	Bottes à semelle lisse, couvre-chaussures jetables, salopettes et gants jetables	Bottes à semelle lisse, couvre-chaussures jetables, salopettes et gants jetables	Bottes à semelle lisse, couvre-chaussures jetables, salopettes et gants jetables	Bottes à semelle lisse, couvre-chaussures jetables, salopettes et gants jetables
<b>Entrée dans l'étable par le chauffeur</b> <b>Aliments de retour</b>	Pas autorisée	Pas autorisée	Pas autorisée	Pas autorisée	Pas autorisée
	Pas de risque	Ne pas emporter ou ramasser d'aliment de retour	Ne pas emporter ou ramasser d'aliment de retour	Ne pas emporter ou ramasser d'aliment de retour	Ne pas emporter ou ramasser d'aliment de retour
<b>Marchandises diverses</b>	Ne pas livrer dans des endroits où se trouvent des animaux	Ne pas livrer dans des endroits où se trouvent des animaux	Ne pas livrer dans des endroits où se trouvent des animaux	Livrer en dehors du site (sur la voie publique)	Livrer en dehors du site (voie publique), livrer dans la zone de l'extérieur à l'intérieur

<sup>1</sup> Ces matériaux doivent être laissés dans l'exploitation, dans des conteneurs prévus à cet effet

Processus	Mesures en plusieurs phases :				
	PHASE 1 (Temps de paix)	PHASE 2 (menace) Sangliers sauvages contaminés	PHASE 3 (crise) Exploitation porcine contaminée en Belgique		
		Mesures dans la zone de surveillance (Belgique et/ou l'étranger)	Vert (Entreprises avec porcs en dehors de la zone de surveillance / entreprises sans porcs dans la zone de surveillance)	Orange (Entreprises avec porcs dans la zone de surveillance)	Rouge (Entreprises avec porcs dans la zone de protection, zone de 3 km)
Chariot élévateur et autres outils		Désinfection avant de le remettre dans le véhicule	Désinfection avant de le remettre dans le véhicule	Désinfection avant de le remettre dans le véhicule	Désinfection avant de le remettre dans le véhicule
Sortie du site		Désinfection des pneus et des passages de roue avant de quitter le site	Désinfection des pneus et des passages de roue avant de quitter le site	Désinfection des pneus et des passages de roue avant de quitter le site	Désinfection des pneus et des passages de roue avant de quitter le site
Logistique	Pas de risque	Livrer un à un et désinfecter les pneus et les passages de roue après chaque livraison	Pas de risque	Livraison une à une et nettoyage complet du véhicule après chaque livraison auprès d'une station de nettoyage de citernes	Livraison une à une et nettoyage complet du véhicule après chaque livraison auprès d'une station de nettoyage de citernes

**E. Livrer le produit fini (matières premières, prémélanges, aliments composés) au commerçant**

Par camion	Pas de risque	Désinfection des pneus et des passages de roue des véhicules provenant des pays contaminés avant d'entrer sur le terrain du commerçant	Désinfection des pneus et des passages de roue avant d'entrer sur le terrain du commerçant	Désinfection des pneus et des passages de roue avant d'entrer sur le terrain du commerçant	Désinfection des pneus et des passages de roue avant d'entrer sur le terrain du commerçant
------------	---------------	--	--	--	--

<u>Processus</u>	<u>Mesures en plusieurs phases :</u>				
	<b>PHASE 1 (Temps de paix)</b>	<b>PHASE 2 (menace)</b> Sangliers sauvages contaminés	<b>PHASE 3 (crise)</b> Exploitation porcine contaminée en Belgique		
		<b>Mesures dans la zone de surveillance (Belgique et/ou l'étranger)</b>	<b>Vert</b> (Entreprises avec porcs en dehors de la zone de surveillance / entreprises sans porcs dans la zone de surveillance)	<b>Orange</b> (Entreprises avec porcs dans la zone de surveillance)	<b>Rouge</b> (Entreprises avec porcs dans la zone de protection, zone de 3 km)

#### F. Autres

<b>Présence d'animaux sur le terrain industriel d'une entreprise d'aliments composés</b>	Autorisée (car pas de risque)	Porcs : Pas autorisée			
<b>Personnel</b>	Sensibilisation des sous-traitants, du personnel, des transporteurs, etc.	Sensibilisation des sous-traitants, du personnel, des transporteurs, etc.	Sensibilisation des sous-traitants, du personnel, des transporteurs, etc.	Sensibilisation des sous-traitants, du personnel, des transporteurs, etc.	Sensibilisation des sous-traitants, du personnel, des transporteurs, etc.